

Une baisse du chômage en trompe-l'œil

CONJONCTURE. Le nombre de demandeurs d'emploi a très légèrement reculé en février (- 0,1 %).

Le taux de chômage reste stable à 9,6 %. Mais ces baisses semblent moins imputables à la reprise de l'économie qu'à une modification des règles du chômage et aux départs en retraite.

C'EST LE deuxième mois de recul consécutif du chômage. Bien que légèrement en février, la décade du nombre de demandeurs d'emploi a continué (- 0,1 %, soit 2 700 personnes), après celle sensible de janvier (27 600 demandeurs d'emplois de moins). François Fillon, encore ministre des Affaires Sociales, l'avait prédit : « Les bons résultats de janvier amorcent le début d'une baisse du chômage qui va être maintenant à peu près continue pendant l'année 2004 », affirmait-il il

ya un mois, tablant sur un redémarrage d'une « croissance riche en emplois ». Une analyse que bon nombre d'observateurs — économistes, organisations syndicales, politiques... — ne partagent pas aujourd'hui. Ils mettent en avant deux raisons pour expliquer ce tassement depuis le début de l'année : les effets de la nouvelle convention d'assurance chômage en vigueur depuis le 1^{er} janvier et les départs en retraite qui s'accroissent.

■ **Le poids des « recalculés ».** « La croissance n'y est pour rien. On

a changé le thermomètre du chômage », explique Philippe Waechter, économiste chez Natexis-Banques populaires. Et de souligner que ces modifications qui raccourcissent la durée d'indemnisation n'étaient pas étrangères à la forte baisse enregistrée en janvier. Pour lui, elles risquent même de fausser l'interprétation toute l'année. Bon nombre de ces chômeurs « recalculés » — qui sont radiés à la suite de leur exclusion de l'indemnisation — ne vont pas faire les démarches pour se réinscrire au chômage alors qu'ils en ont le droit et ne figurent donc plus dans les statistiques.

« Reste qu'il est quasiment impossible de mesurer précisément l'impact de ce phénomène », souligne Philippe Waechter, pour qui, « mois après mois, il y a une amélioration sensible de l'indicateur pour des raisons artificielles ».

■ **Des départs en retraite importants.** L'autre raison invoquée par les économistes pour expliquer cette baisse du chômage est à chercher dans le turnover entre générations. Celle du baby-boom commence à partir massivement. « Ce qui va permettre cette année de compenser la faiblesse des créations d'emplois, et entraîner néanmoins une baisse du nombre de demandeurs, ce sont aussi les départs de près de cent mille personnes, via la réforme des retraites notamment », indique de son côté Eric Heyer, directeur adjoint de l'OPCE. Néanmoins, rien n'indique selon lui que les entreprises vont remplacer « tous ces salariés ». D'autant que l'Insee vient de réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 2004. Les patrons prudents ne devraient pas, dans ce contexte, multiplier les embauches.

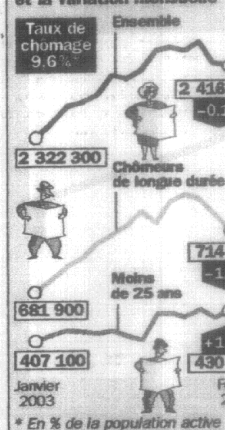
CATHERINE GASTÉ-PECLERS
ET VALÉRIE MACOT



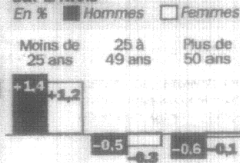
En février, il y avait 2 700 demandeurs d'emploi en moins qu'en janvier, un tassement qui bénéficie surtout aux chômeurs longue durée. (P.F./JAN-BAPTISTE OULIN)

Les chiffres de février

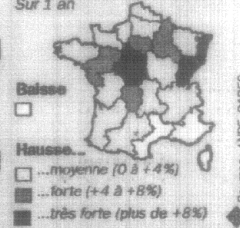
■ Le nombre de chômeurs et la variation mensuelle



■ Les variations par âge sur 1 mois



■ Les variations par région sur 1 an



* En % de la population active

De plus en plus d'érémites

JEAN-LOUIS BORLOO, le tout nouveau ministre de l'Emploi et de la Cohésion sociale, a du pain sur la planche : 1,12 million de familles touchaient le RMI au 31 décembre dernier. Ces chiffres publiés discrètement sur le site Internet de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) confirment la nette augmentation, l'an dernier, du nombre d'allocataires, en hausse de 4,9 % par rapport à 2002. D'après ce document, « la situation plus difficile du marché du travail est l'un des principaux facteurs ». Plus précisément, le nombre de demandeurs d'emploi non indemnisés s'est accru de près de 4 % l'an dernier, venant grossir pour la plupart les rangs des érémites. Les ouvertures de droit ont explosé de 13 % en 2003. Une tendance qui devrait se poursuivre cette année avec l'application de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité dès le 1^{er} juillet. Selon François Fillon, ce sont entre 90 000 et 130 000 allocataires de l'ASS qui basculeront en 2004 au RMI.

C.G.P.

On délocalise aussi dans les services

UN DIRECTEUR général prêt à faire des heures supplémentaires pour un salaire mensuel compris entre 500 et 1 500 €. Une secrétaire pour à peine 100 € par mois... Voilà l'argument massue mis en avant par ce site Internet roumain qui vante les mérites de sa main-d'œuvre auprès des patrons français en mal de réductions de coûts. Et d'enfoncer le clou : « Le recrutement du personnel qualifié en Roumanie est une opération facilitée par un taux de chômage de 48 % et par l'envie des Roumains de travailler pour des firmes étrangères. »

Cette initiative est loin d'être isolée. La délocalisation se développe à grands pas dans les services. L'informatique, la comptabilité, les centres d'appels téléphoniques, la fabrication de dessins animés sont les principales activités concernées. Les grandes entreprises restent discrètes sur le sujet, mais bon nombre d'entre elles se tournent vers l'étranger pour faire baisser leurs coûts. L'opticien Essilor a implanté une partie de son développement informatique en Thaïlande. Cap Gemini et Atos ont opté pour l'Inde. Les centres d'appel Teleperformance sont au Maroc, Cogefit à l'île Maurice. Quant à Accenture, il a exporté une partie de son activité de conseils en finance à l'île Maurice. L'assureur AXA s'apprête également à embaucher une quinzaine de salariés au Maroc pour sa branche Direct Assurances. Difficile toutefois d'évaluer l'ampleur de la situation. Le cabinet Pierre Audoin Conseil évalue ainsi que le secteur informatique a investi 100 millions d'euros en 2002 pour délocaliser. Soit une perte de mille emplois pour les infor-

maticiens français. « On est au début du phénomène. Ce pourrait être multiplié par trois d'ici à 2005 et, dans quatre ou cinq ans, dix mille postes pourraient être supprimés en France », explique Jean-François Perret, directeur général de ce cabinet d'études.

■ **Le travail est de qualité**

« Quand j'ai commencé à travailler sur ce secteur il y a trois ans, c'était exotique », constate Nicolas Goldstein, le fondateur d'Offshore Développement, une entreprise qui accompagne dans leurs démarches les chefs d'entreprise désireux de délocaliser. Ses clients sont attirés par trois facteurs : des coûts en moyenne 30 % moins cher, une flexibilité du droit du travail et une meilleure rentabilité. « Mais toutes les activités de service ne sont pas délocalisables », précise-t-il. Pour des questions de langue, le Maghreb, l'île Maurice, Madagascar, la Roumanie ou encore le Vietnam ont plus les faveurs des patrons français que l'Inde qui attire surtout les Anglo-Saxons.

Certains entrepreneurs ont pour leur part décidé de créer eux-mêmes leur entreprise au-delà des frontières. C'est le cas de Pierre Abadie, un expert comptable qui a implanté une entreprise avec quinze salariés au Burkina Faso il y a cinq ans. « Il n'y a pas un gros écart de décalage horaire, la langue maternelle est le français, et les comptables, dans ce pays, ont des diplômes français », précise-t-il. « Nous réalisons sur place les bilans, les déclarations fiscales et de TVA, et le travail est de qualité. »

V.M.

La concurrence chinoise terrasse le leader du casque de vélo

SAINT-ETIENNE (LOIRE)
DE NOTRE CORRESPONDANT

LA FIN... L'entreprise de Roche-la-Molière (Loire), spécialisée dans le thermoformage du polystyrène et qui revendiquait la position de premier fabricant européen de casques de vélo (avec 15 % de parts de marché et une fabrication de 650 000 unités), va cesser son activité d'ici à juillet. La cinquantaine d'employés vient d'apprendre avec stupeur que leur client, l'américain Bell Sports, qui représente près de 80 % du chiffre d'affaires, va désormais s'approvisionner en Chine.

■ **On ne peut pas se battre**

Un véritable arrêt de mort pour cette PME de la Loire (elle fabrique sous les marques Bell, Giro, Petzl, Laser et Reevu), qui souffrait déjà de la dépréciation du dollar face à l'euro. Cette fois, c'est l'écart du prix de la main-d'œuvre qui a fait que ses concurrents asiatiques ont emporté le morceau. « Le coût de revient en Chine

est de 1 000 € par an, contre 14 € de l'heure dans notre usine française », commente laconiquement un dirigeant du groupe suédois Fagerlala, qui a racheté l'entreprise voilà moins d'un an. « Dans ces conditions, on ne peut pas se battre contre eux et tous les casques de vélo y seront bientôt fabriqués, comme cela s'est passé pour les casques de moto et les raquettes de tennis », ajoute-t-il.

Les perspectives de développement de cette PME paraissent pourtant réelles, notamment depuis l'obligation du port du casque sur route en France pour les cyclistes professionnels. Par ailleurs, l'entreprise stéphanoise avait lancé fin 2002 le casque de vélo à rétroviseur intégré, qui permet de voir ce qui se passe derrière soi sans se retourner, dont elle a vendu 20 000 exemplaires l'an dernier. Ce produit technique innovant est commercialisé par la société britannique Reevu, qui envisage à son tour d'en délocaliser la fabrication en Chine.

DENIS MEYNAUD

JEUDI 1^{er} AVRIL 2004